

AR Prefecture

063-216303099-20240518-20240518\_11-DE  
Reçu le 23/05/2024

Republique Française - Département du Puy-de-Dôme

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE  
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-quatre, le samedi 18 mai à 09 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (9) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Thibault CALMARD, Yvan CARRET, Mireille CARRET, Sandrine HAUTEVILLE, Gérard ROURE, Frédéric CHAZELLE

Absent (1) : Guy CHAZOT

Procuration (1) : Guy CHAZOT a donné procuration à Sandrine HAUTEVILLE

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Yvan CARRET

Date convocation : 07/05/2024

**11 ► PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE –  
ANNEE 2023 / 2024**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil Municipal qu'une participation financière pour les frais de transport scolaire avait été versée aux familles pour les enfants domiciliés sur la commune de Saillant et scolarisés dans les trois écoles du R.P.I. depuis 2014.

Il avait été décidé de rembourser les familles sur présentation des factures acquittées du Conseil Départemental à hauteur de 35% des frais de transport restant à charge.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ décide de reconduire cette opération pour l'année 2023/2024.

↳ autorise M. Le Maire à signer les documents correspondants à cette délibération.

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,*

Le Maire,  
Michel ROCHE

